

---

# **ADDITIF AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS – CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES**

---

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

## **Épagneul (d'eau irlandais)**

Taille : Moyenne / Grande.

Couleur de la robe : Foie.

Texture et longueur du poil : Bouclettes serrées crissantes.

Corps : Longueur moyenne.

Forme et position des oreilles : Longues, lobées, attachées bas.

Forme et port de la queue : Épaisse à la racine.

Pieds : Grands, palmés.

Caractéristiques uniques : Queue - couverte de boucles serrées sur une distance de 5-8 cm puis effilée vers l'extrémité.